



ASIE/PHILIPPINES - Adoption de la part de la Chambre des Représentants du projet de loi sur la « santé reproductive » - les groupes pour la vie annoncent un recours

Manille (Agence Fides) – La Chambre des Représentants des Philippines a approuvé hier soir, 12 décembre, par 113 voix contre 104 et 3 abstentions le projet de loi sur la « santé reproductive » (HR Bill n° 4244). La votation a eu lieu par appel nominal, procédure qui permet à chaque parlementaire de déclarer et de motiver brièvement sa décision. Le projet de loi a été adopté en deuxième lecture grâce au soutien du Parti libéral – auquel appartient l’actuel Président, Benigno Aquino – et de la Nationalist People’s Coalition (NPC), après qu’une série d’amendements proposés par les oppositions aient été rejetés.

Le projet de loi, qui porterait à la légalisation de l’accès aux informations et à la pratique de la planification familiale, sera transmis dans les prochains jours à la Commission bicamérale en vue d’éventuelles modifications avant de passer devant le Sénat, en vue de l’approbation définitive du texte. Après cette procédure, le texte devra être signé par le Président en vue de sa promulgation qui, selon les observateurs, pourrait intervenir d’ici Noël. Parmi le public présent au Congrès pour écouter les déclarations de vote, se trouvait une délégation de huit membres de la Conférence des Evêques philippins, dont S.Exc. Mgr Gabriel Reyes, Evêque d’Antipolo et Président de la Commission épiscopale pour la Famille et la Vie.

Ainsi que cela a été indiqué à Fides, les groupes pro-vie ont annoncé que, considérant le texte inconstitutionnel, ils feront recours devant la Cour Suprême. Rene Bullecer, laïc catholique et responsable du mouvement Human Life International aux Philippines, déclare à Fides : « Notre opposition n’a pas seulement une base morale mais est également de nature légale. En effet, la loi contredit les dispositions de sauvegarde de la vie et de la famille inscrites dans la Constitution des Philippines qui affirme : « L’Etat valorise la dignité de toute personne humaine et garantit le plein respect des droits humains ». « L’Etat reconnaît la sainteté de la vie familiale, protège et renforce la famille comme institution sociale fondamentale et autonome. Il protège la vie de la mère et la vie de l’enfant à naître à partir de sa conception ». En outre, note Bullecer, le vote d’hier constituera « un discriminant » dans le cadre des prochaines élections. « Lors du prochain scrutin – affirme-t-il – nous saurons ainsi quels sont les hommes politiques qui ont défendu la vie et quels sont ceux qui ne l’ont pas fait ».

Après quatorze ans de débat, l’élan décisif en vue de l’approbation du texte est venu du Président Benigno Aquino. Selon des sources de Fides, Aquino a cherché à persuader les parlementaires indécis au travers de promesses sur le « pork barrel », la contribution économique garantie à chaque membre du Congrès pour ses dépenses de campagne électorale.

Le projet de loi introduirait dans le registre pharmaceutique national les pilules hormonales, les contraceptifs mécaniques et garantirait l’assistance hospitalière publique dans le cadre des pratiques de stérilisation masculines et féminines. Le texte « encourage » les couples à ne pas avoir plus de deux enfants en tant que « dimension idéale de la famille », afin de répondre aux soi-disant problèmes de surpopulation. Le texte est considéré par certains comme le possible précurseur de la légalisation de l’avortement. On remarquera en outre que ledit texte, s’il prévoit des peines pour ceux qui se refusent d’offrir des « services de santé reproductive » ne prévoit pas expressément un droit à l’objection de conscience. (PA) (Agence Fides 13/12/2012)